Russie : le Mouvement pour les droits de l'homme dissous par la Justice

Description

La Cour suprême de Russie a déclaré, le 31 octobre, la dissolution du Mouvement pour les droits de l'homme, la plus célèbre ONG russe en charge de la défense des droits humains, active depuis 1997. L'association était depuis quelques mois dans le collimateur du ministère russe de la Justice qui avait demandé sa dissolution mi-octobre.

Le ministère de la Justice reproche au Mouvement des violations de la législation, notamment des statuts jugés incompatibles avec le Code civil depuis que celui-ci a subi des amendements. Surtout, le Mouvement pour les droits de l'homme a été déclaré « agent de l'étranger » en février 2019 par le ministère de la Justice mais ne s'est pas depuis conformé à cette indication. Des amendes lui ont été infligées en raison de publications réalisées par certains de ses agents dans des médias et réseaux sociaux sans mention de ce « statut », textes dénoncés par des « citoyens actifs » dont l'identité ne pourrait être révélée.

Le fondateur et responsable de l'ONG, Lev Ponomarev, estime toutefois que son combat se prolonge : d'une part parce qu'il va poursuivre ses activités à travers la Russie malgré la décision de justice ; d'autre part parce qu'il va faire appel de cette décision et, bienheureux de la réintégration récente de la Russie au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), déposer une plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'homme : « *Je vais poursuivre mon travail, de même que mes collègues* », a-t-il déclaré, « *nous trouverons le moyen de nous sauver, parce que ce sont des gens exceptionnels qui défendent les citoyens depuis 22 ans et que je suis certain que d'autres vont nous rejoindre. Ce processus ne va faire que contribuer à notre réputation.* »

Sources : *Zaprava.ru, Interfax, Vedomosti, RIA-Novosti.*

date créée
02/11/2019
Champs de Méta
Auteur-article : Alice Waits